

Aide la création d'emploi des travailleurs défavorisés ou handicapés

GIP OBJECTIF MEUSE

Présentation du dispositif

Cette aide favorise la prise en charge du coût salarial permettant de favoriser la création d'emplois pour travailleurs défavorisés ou handicapés.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

- Entreprises éligibles

L'aide concerne les entreprises situées dans la Meuse.

Pour quel projet ?

- Présentation des projets

L'aide au coût salarial pour les travailleurs défavorisés ou handicapés concerne la création de 10 emplois de travailleurs défavorisés (ETP) nets dans l'établissement concerné par rapport à la moyenne des 12 mois précédents, et à minima la création de 50 emplois nets au total.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'entreprise devra s'informer auprès du GIP des conditions spécifiques de financement du dispositif.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

- Après de quel organisme

Toute demande d'aide est à faire auprès de GIP Objectif Meuse.

Organisme

GIP OBJECTIF MEUSE

- Place Pierre-François Gossin
CS 10017
55 001 BAR-LE-DUC Cedex 01
Téléphone : 03 29 45 78 34
Télécopie : 03 29 45 78 76